

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 38	Absent(s) excusé(s) : 4	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 28 mars 2017

Vote(s) pour : 39
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 3 avril 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2017-04-03-BD-9 :

Facturation des badges électroniques d'accès au Plateau de Frescaty.

Rapporteur : Monsieur Henri HASSER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 6 février 2012 reconnaissant la BA 128 d'intérêt communautaire,
CONSIDERANT la nécessité pour Metz Métropole de sécuriser les accès au Plateau de Frescaty en y installant des barrières automatiques, d'une part, au niveau de l'accès principal et, d'autre part, au niveau du rond-point d'Orly sur la Commune d'Augny,
CONSIDERANT l'intérêt pour Metz Métropole d'attribuer, moyennant paiement d'un tarif, des badges aux entreprises installées sur le Plateau de Frescaty pour faciliter l'accès de leurs agents sur leurs lieux de travail respectifs,

DECIDE de facturer les badges aux occupants du Plateau de Frescaty,
ARRETE le coût à 10 € par badge.

Pour extrait conforme
Metz, le 4 avril 2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services


Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 3 avril 2017.</i>		Contrôle de légalité
Point 8.1 – Plateau de Frescaty : acquisition de la 2 ^{ème} partie de l'ex zone de vie par MM auprès de l'EPFL. X	1	
<i>Annexe</i> : Plan de situation.	1	
Point 8.2 – Plateau de Frescaty : projet de cession de 3 parcelles bâties à la SCI LULAVA. X	1	
<i>Annexe</i> : Plan de situation.	1	
Point 9 – Plateau de Frescaty : facturation des badges électroniques d'accès. X	1	
Point 10 – SPL Metz Métropole Moselle Congrès : approbation d'une convention financière au titre de l'exercice 2017. X	1	
<i>Annexe</i> : Convention. X	1	
<i>Annexe</i> : Tableau financier. X	1	
Point 11 – Metz Métropole Développement : attribution d'une subvention pour 2017 et signature d'une convention d'objectifs et de moyens. X	1	
<i>Annexe</i> : Convention.	1	
Point 12 – Association Club Metz Technopôle : attribution d'une subvention pour 2017 et signature d'une convention d'objectifs et de moyens. X	1	
<i>Annexe</i> : Convention.	1	
Point 13 – Application du tarif réduit de billetterie du Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole pour les détenteurs du Pass Lorraine. X	1	
Point 14 – Programme d'investissement du Centre Pompidou-Metz pour l'année 2017 – affectation de l'Autorisation de Programme 17ATEC01. X	1	
<i>Annexe</i> : Programme d'investissements 2017. X	1	
Point 15 – Contribution financière à l'EPCC Centre Pompidou-Metz pour l'année 2017. X	1	
Point 16 – Contribution financière à l'EPCC ESAL-CEFEDM pour l'année 2017.	1	
Nombre total des actes transmis : 10 délibérations dont 6 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 4 avril 2017

Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

